



## Nombre de personnes dans l appartement

Par **michael82**, le **03/01/2012 à 20:06**

Bonjour,  
bonsoir. je vis dans une location pour 4 personnes, propriétaire habite en dessous. il a fait 4 chambres 2 salle de bain 1 toilette 1 wc 1 cuisine. sur le bail tout est écrit ctd une salle de bain pour 2 et une cuisine pour 4. il a construit une 5 eme chambre en bas et cette 5 eme personne va maintenant se servir de notre salle de bain etc. quand j ai voulu faire venir 1 personne dans ma chambre il fallait payer en plus pour les frais occasionné elect eau etc 150 euros en plus de mes 300 euros mais lui nous impose cette personne a t il le droit de nous imposer cette personne?? merci